Bulletin d'adhésion

Pourquoi & comment adhérer à l'AMEC ?

Adhérer à l'association est un geste militant, c'est contribuer à faire progresser la cause des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap. Mais vous pouvez faire encore plus pour le développement de l'association en vous engageant comme bénévole, en participant à diverses instances… Les valeurs d'une adhésion reposent sur un engagement, qu'il soit petit ou grand, discret ou visible.

Au-delà des établissements et services qu'elle gère, l'association apporte quantité de services complémentaires, donc de bénéfices concrets aux familles et aux personnes bénéficiaires.
Structure à but non lucratif de parents solidaires et d'amis actifs, l'association agit au quotidien pour que les personnes en situation de handicap, quels que soient leur degré de handicap, leur âge, leur capacité d'intégration, puissent prendre place le plus harmonieusement possible dans un environnement qui leur est encore trop souvent hostile comme il peut l'être aussi à leurs proches.



L'AMEC… C'est quoi ? C'est qui ?

Ce sont des familles et des amis de personnes avec « *un petit truc en plus* »…
Ce sont des hommes et des femmes engagés, qui se mobilisent chaque jour pour défendre les droits des personnes accompagnées, de la plus petite enfance jusqu'à la retraite,

- ✓ Qui les aident à s'épanouir,
- ✓ Qui les aident à développer leur autonomie, leurs compétences,
- ✓ Qui les aident à s'intégrer au sein de la société,

Et tant d'autres choses encore !

Vous dont un enfant ou un proche est accompagné par l'AMEC, posez-vous simplement cette question : *si l'AMEC n'existait pas, que deviendraient toutes ces personnes accompagnées ?*

Alors… soutenez le travail de notre association ! Venez nous rejoindre ! Adhérez !

Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de poids pour agir au profit de ceux qui comptent sur nous. Leurs réussites sont un peu les nôtres, mais notre plus belle récompense est leur sourire !

Le montant de l'adhésion annuelle est de 30 € (déduction fiscale sous conditions définies par l'administration).

Cette cotisation permet à l'association d'assurer une partie de ses charges de fonctionnement, en dehors des aspects relatifs à la gestion des établissements et services.

Jean-François PATTIER
Président

Création & impression bezin haller - groupe ANORFI • 03 85 97 00 50
IMPRIM'VERT

ADHÉSION
Cotisation annuelle 30 €

M^me^ / M.

Adresse

Code postal Ville

Mail Tél.

Situation familiale *(marié(e), monoparental(e), célibataire, veuf(ve), concubinage, pacsé(e))*

Conjoint *(Nom, Prénom)*

Nombre d'enfant au foyer et son statut *(mineur, majeur, handicapé)*

Merci de renseigner une adresse mail nous permettant de vous transmettre les informations relatives à l'AMEC tout au long de l'année.

Le traitement de ces données a pour finalité la gestion interne des adhérents ainsi que la gestion au niveau national des adhérents aux associations. Ces données sont conservées durant votre adhésion. Vous pouvez, à tout moment, demander l'accès, la modification ou la suppression de ces données. (Loi RGPD du 20 juin 2018).

Ci-joint un chèque d'adhésion

de euros à l'ordre de l'AMEC
(déduction fiscale sous conditions définies par l'administration)

Signature :

Coupon à renvoyer à :

Association Médico-Éducative Chalonnaise
Siège social : 181 rue Jean Moulin
71530 Virey-le-Grand
Tél. : 03 85 45 92 42
Mail : amecsiege@amec.asso.fr